Bulletin d'informations municipales

ANNÉE 2024

Le Faouët

AR FAOUED

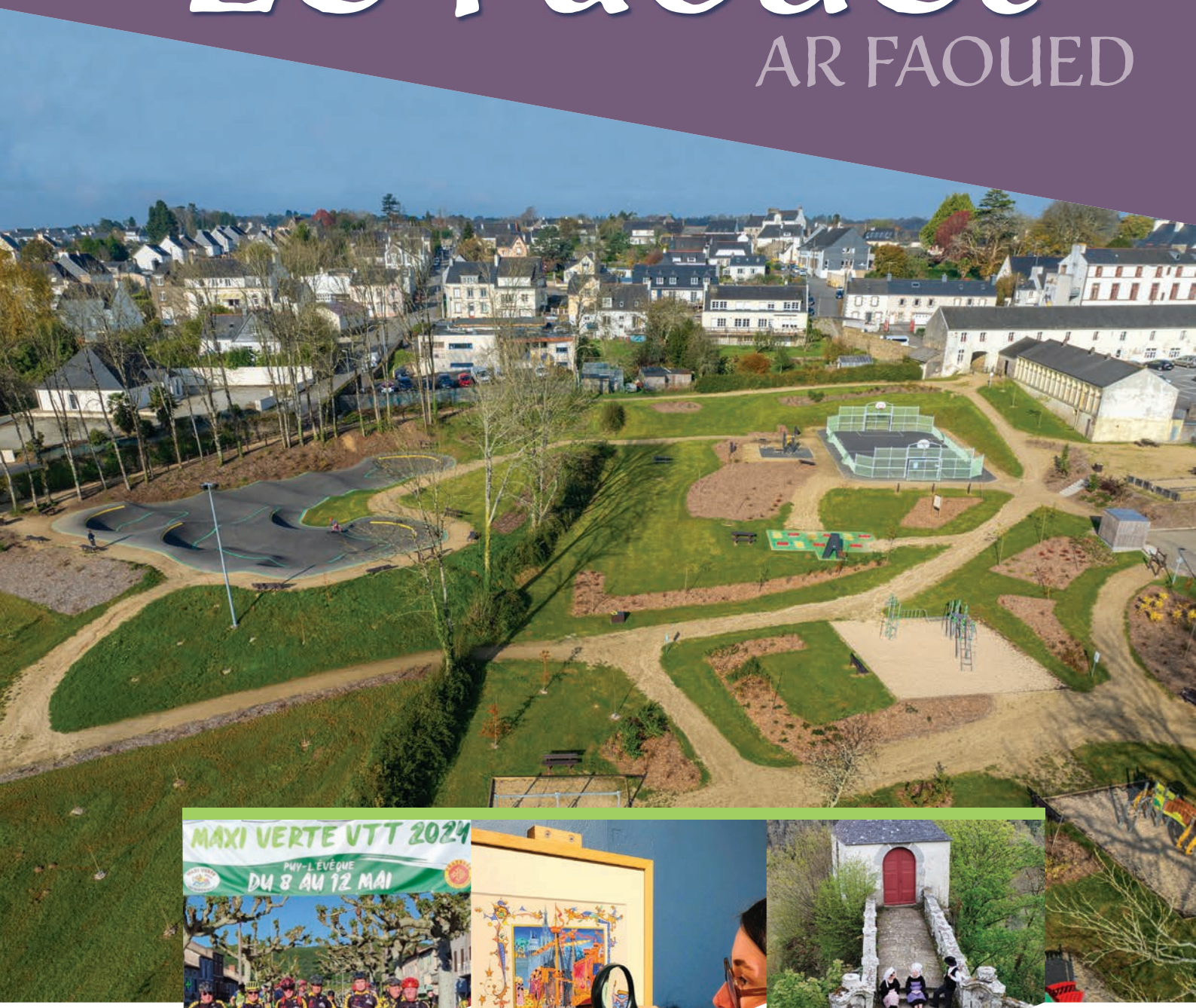

Mairie
9, rue Victor Robic
56 320 Le Faouët
02 97 23 07 68
accueil@lefaouet.fr

Projets & travaux

Culture

Vie locale

Loisirs

Environnement

www.lefaouet.fr

Edito

Christian Faivret
Maire

Faouëtaises, Faouëtais,

Cette année encore, j'ai plaisir à vous adresser ce, maintenant, traditionnel bulletin municipal annuel.

Ce dernier se veut le plus complet possible sur l'actualité de notre belle commune. C'est aussi l'occasion pour la municipalité de vous informer ou de vous rappeler les projets réalisés ou en cours.

Dans ce numéro, vous retrouverez plusieurs actualités dont l'aménagement de la place des Halles au centre-ville avec ses travaux qui se poursuivront jusqu'à fin 2025.

Je me réjouis également que la nouvelle résidence autonomie, respectant les nouvelles normes et située au centre-ville, rue du Château, qui sera édifiée par le bailleur social Morbihan Habitat (dont les études ont débuté en 2017) voit ses travaux commencer dès 2025 pour être réceptionnés début 2027 !

Par ce texte je tiens à remercier vivement les bénévoles, élus et personnel municipal qui se sont mobilisés pour participer et organiser les deux scrutins successifs que nous avons connus cette année (élections européennes et élections législatives) dans un contexte plus que restreint.

Je remercie également les services de la mairie en charge du service aux usagers de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports qui, pour sa première année complète de fonctionnement en 2023, aura accueilli plus de 2 900 rendez-vous.

Par ailleurs, grâce au partenariat avec les assureurs AXA et GROUPAMA du Faouët pour la mise en place d'une mutuelle communale en 2024 (dans le but de faciliter l'accès aux faouëtais qui le souhaitent à une complémentaire santé de qualité, à un tarif accessible), je constate avec succès que plus de 30 faouëtais ont pu bénéficier de ce partenariat, âgés de 19 ans à 85 ans (principalement retraités).

Je continuerai à porter une attention particulière aux finances communales dans le contexte d'inflation que nous connaissons actuellement (frais d'énergies, assurances, coût des matériaux...) et les difficultés à maintenir nos recettes (baisse des dotations, critères de subventions toujours plus complexes, évolution fiscale imposée par l'État...) avec pour objectif de continuer à ne pas augmenter les impôts locaux, comme c'est le cas depuis le début de mon mandat.

Notre seul objectif est de répondre à des problématiques de terrain et d'améliorer le cadre de vie de notre commune riche de ses atouts, en toute transparence.

Pour terminer, je tiens encore une fois à remercier l'ensemble du personnel communal et du CCAS, les élus de la commune et du CCAS, l'ensemble des bénévoles des associations ainsi que les commerçants et artisans qui participent à l'attractivité de notre commune.

Christian FAIVRET

Directeur de publication : Christian FAIVRET
Rédacteur : la Commission communication, les élus référents et le personnel communal.
Crédits photos : Mairie du Faouët, Musée du Faouët, Roi Morvan Communauté, Associations sportives et culturelles, F. Jossec-FDAAPPMA56.
Conception : Graphik Lazuli / Le Faouët.
Impression : Impri'Plast / Gourin.
Édition décembre 2024.

INAUGURATION DU PARC DES URSULINES

Les aménagements du parc des Ursulines ont été inaugurés samedi 22 juin 2024.

Bon nombre d'élus du secteur avaient répondu à l'invitation de la municipalité et du Conseil municipal des Jeunes pour l'inauguration du parc, dont la sénatrice, Muriel Jourda et du sénateur, Simon Uzenat, également conseiller régional ; du sénateur Yves Bleunven ; du maire de Priziac et vice-président du Département, Dominique Le Niniven.

L'aboutissement d'un projet étroitement lié à la revitalisation du centre-ville, en cœur de ville, ce Parc des Ursulines se veut être le « poumon vert » de la commune, situé à un emplacement idéal, il vient combler le manque de cet équipement indispensable au quotidien pour toutes les générations confondues.

Accessible à tous, ce lieu multi-générationnel pensé par le Conseil municipal des Jeunes, depuis de longs mois, accueille un pumptrack, un espace multi-sports, des jeux pour enfants adaptés à différents âges, un espace jeux de boules/pétanque ainsi qu'un parcours santé agrémenté de plusieurs installations... Son aménagement permet d'y accueillir en sécurité le public, sur une superficie totale de 12 252 m² avec une mise en valeur la zone humide, en bas de ce terrain, et un éco-pâturage accueillant des moutons d'Ouessant et des chèvres Roncier.

Son cadre agréable grâce à ses 3 000 plantations a été réalisé avec les élèves des deux écoles et les deux entreprises locales : la Jardinerie SIMORIN et les Pépinières de KERANNA, qui ont participé à ce beau projet par leurs plantations !

Cette inauguration était aussi l'occasion de remercier les partenaires financeurs du projet et l'ensemble des acteurs qui ont permis à ce projet de voir le jour : le Conseil municipal, les services techniques municipaux et les entreprises.

©Onésime Paysage

©Onésime Paysage

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES HALLES AU CENTRE-VILLE

Ce projet central de la revitalisation du centre-ville a pour but de mettre en valeur les Vieilles Halles (Monument historique) et de favoriser les mobilités. Ces travaux d'aménagement de la place des Halles ont commencé par la rénovation des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales en 2024, car ces derniers étaient très vétustes. Ils se poursuivront toute l'année 2025 par la partie aménagement des espaces y compris paysagers.

La commune pourra également compter sur le soutien technique et financier de Morbihan Énergies afin de réaliser les travaux des réseaux d'électricité, télécom et éclairage public. Le coût de l'ensemble de ce projet devrait atteindre 2 500 000 € HT et sera subventionné à hauteur de 66 %.

Ce projet a pour vocation le réaménagement des espaces publics de la place des Halles.
À cet effet, il est prévu :

- le réaménagement du stationnement le long des voies de circulation,
- l'élargissement des trottoirs et la création de terrasses pour les commerces
- la création d'un parvis piéton au centre de la place et la suppression du stationnement et de la traversée des véhicules,
- le déplacement des toilettes publiques sur le square du 19 mars 1962,
- le déplacement de l'arrêt de cars le long de la rue de la Croix Blanche,
- un travail sur des revêtements de sol qualitatif.

La mairie porte une attention particulière à la communication autour de ces travaux, un contact régulier est mis en place avec les commerçants et sur la page d'accueil du site Internet de la mairie, vous trouverez le plan des travaux en cours et à venir.

La mairie remercie les commerçants et artisans de leur patience durant les travaux.

TRAVAUX DE VOIRIE ET CHEMINS RURAUX RÉALISÉS EN 2024

Rue de Parc Charles	29 379,60 €
Aménagement Rue Olivier Le Louargant	21 600,00 €
Réparation réseau eaux pluviales Route de Lorient	96 000,00 €
Rue de l'Église	65 503,20 €
Chemin de Keriellou Vras	7 200,00 €

CIMETIÈRE COMMUNAL : REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

La commune a fait le constat que plusieurs concessions se trouvaient en état d'abandon manifeste.

Pour remédier à cette situation et permettre à la commune de récupérer les emplacements délaissés. Une procédure de reprise de concession est prévue par le Code général des Collectivités territoriales aux articles L.2223-17 et L.2223-18 et, pour la partie réglementaire, aux articles R.2223-12 et R.2223-23.

Les concessions dont il s'agit ont plus de trente ans d'existence et sont bien en état d'abandon, ledit état ayant été dûment constaté à deux reprises, à un an d'intervalle ;

Cette procédure de reprise des concessions abandonnées, longue et difficile, a été engagée au cimetière le 26 octobre 2022 et vise 8 concessions pour commencer.

L'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme pour ces 8 concessions conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil municipal s'est prononcé en juin 2024 sur la reprise des concessions, ce qui a permis ensuite au maire de prendre l'arrêté individuel de reprise.

Les terrains ainsi libérés serviront pour de nouvelles concessions.

Point Finances

Répartition des dépenses de fonctionnement 2023

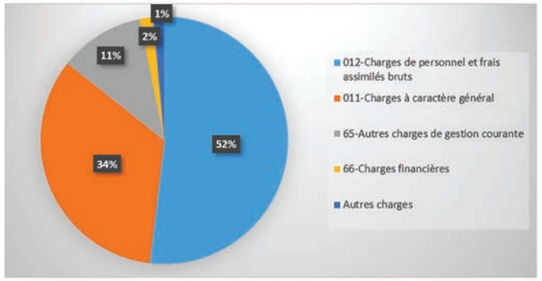

Répartition des recettes de fonctionnement 2023

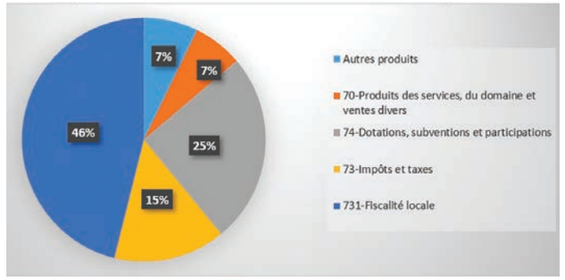

Évolution des dépenses d'investissement depuis 2019

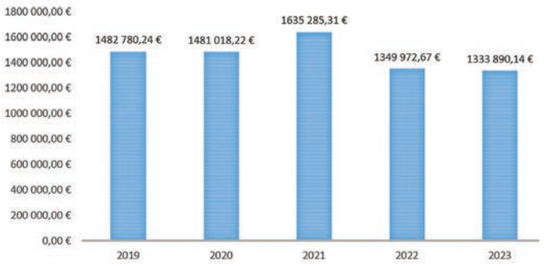

Évolution des recettes d'investissement depuis 2019

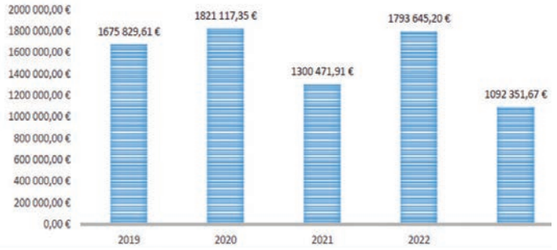

Le compte administratif 2023 de la commune :

Le compte administratif rend compte annuellement des opérations budgétaires exécutées. Il présente également les résultats comptables de l'exercice. Les dépenses et les recettes sont réparties en deux sections : l'investissement et le fonctionnement.

Taux des contributions directes locales - 2024 :

La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, servant de base de calcul pour la taxe foncière, atteint +3,9 % en 2024 (+7,1 % en 2023), ce qui explique l'augmentation constatée cette année encore sur vos avis d'imposition, pourtant la commune n'a pas augmenté ses taux ! Cette revalorisation est nationale.

Le budget primitif 2024 :

Le budget primitif 2024 de la commune : par le vote de ce budget, la collectivité est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

En 2024, le budget primitif de la commune s'équilibre en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 3 800 000 € et en section d'investissement à 5 355 000 €.

BUDGET PRINCIPAL

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2022	RÉSULTAT 2023
FONCTIONNEMENT	3 101 662.39 €	3 746 599.96 €	674 890.27 €	644 937.57 €
INVESTISSEMENTS	1 391 158.14 €	1 092 351.67 €	-57 268.00 €	-298 806.47 €
SOLDE GLOBAL				+ 346 131.10 €

DONNÉES URBANISME - 2020 À 2023

	2020	2021	2022	2023
PERMIS DE CONSTRUIRE	28	42	30	30
DÉCLARATIONS PRÉALABLES	43	83	97	80
PERMIS D'AMÉNAGER	1	1	1	1
PERMIS DE DÉMOLIR	2	3	3	2
CERTIFICATS D'URBANISME	131	156	140	108

ÉTAT CIVIL 2023 - 2024

Événements de novembre 2023 à novembre 2024

Naissances LORIENT (56)

(ne sont indiquées que les naissances autorisées dans la presse)

2023
28/12/2023 LE RALLIC Louis

2024
05/02/2024 LARHER Yëzan
19/03/2024 KOWALEWSKI TANGUY Loëvan
02/06/2024 DEJARDIN GARIN Alba
13/06/2024 DEVANNE Étienne
17/06/2024 DESLANDRES Élien
19/10/2024 LE GOFF Tom
12/11/2024 KEÇECI Mathi

21 naissances en 2024

Mariages

2023
26/12/2023 LÉNA Louhenvel
VOJACK Pricillia, Marie, Liliane, Monique

2024
04/05/2024 BOUËXEL Bernard Alexis Raymond
BELLEC Martine Félicité Joséphine
11/05/2024 ROPERS Damien, Ronan, Jean-Yves
LE NOUAIL Céline
15/06/2024 LE CREN Romain LE CORRE Myriam, Maryvonne
06/07/2024 LE BOURHIS Stéphane TURRINI Véronique, Muriel
27/07/2024 CARROUER Sam, Christian LE BRIS Chloé
17/08/2024 LETAY Alain, Jean-Marie
ROYEAU Anne-Marie, Élisabeth, Dominique
17/08/2024 LOUËT Fabien, Alexandre, Roger
CHAMP Séverine, Anne
24/08/2024 COTONNEC Jérémy, David
FLÉCHER Laurène, Chantal, Céline

Décès

2023
05/12/2023 LUCAS Jean, Armel
08/12/2023 JAMBOU Jean, Marie
14/12/2023 MERRIEN Robert, Louis, François
18/12/2023 PIAULT Geneviève, Lucie CHRISTIEN

2024
JANV.
15/01/2024 NORVEZ Jean-Pierre
19/01/2024 GOURMELIN Anne, Marie, Françoise LE GOFF
23/01/2024 BRISHOUAL Yvonne, Joséphine CHAMEAUX
FEVRIER
02/02/2024 BACCON Yvonne Marie Anne GUILLOU
16/02/2024 LE ROY Marie Louise LE BACON
16/02/2024 LE ROUX Joséphine Louisette LORANS
17/02/2024 IZIQUEL Jeannine KOPEC
21/02/2024 PLU Lucette BRUGUIER
MARS
04/03/2024 LE CUNFF Maria LUCAS
13/03/2024 LE GOFF Simone CROISIER
16/03/2024 FRANÇOIS Gabrielle Jeanne Marie LA ROSA
17/03/2024 MAROT Roberte Rolande JAMET
30/03/2024 DESTOUCHES Monique, Louise, Jacqueline DEPREUX
AVRIL
10/04/2024 LE MOËN Jeannine, Émilienne LE CORNIC
12/04/2024 EZVAN Marie, Louise, Barbe ROBIC
19/04/2024 CLÉREN Hippolyte, Marie
28/04/2024 LAVOLÉ Madeleine, Mélanie, Marie PÉRON
28/04/2024 POLISSET Simone, Paulette, Henriette LOZACH
MAI
03/05/2024 LE PUIL Henri Louis
11/05/2024 LE ROUX Denise Marie Thérèse JÉHANNIN
15/05/2024 CANNIAUX Annick, Raymonde DEBORD
24/05/2024 RIO Suzanne, Marie, Françoise GUILLOUX
26/05/2024 AFFAIRE Roger Jacques
JUIN
03/06/2024 LE PUIL Joël Joseph
14/06/2024 LE GOFF Marie, Antoinette LE NY
22/06/2024 LE BRIS Marie, Louise, Joséphine BRABAN
JUILLET
02/07/2024 BOCHER Yvette Marie Claire
04/07/2024 OLLIVIER Jean, Luc, Noël, André
09/07/2024 MARSOLIER Claude, Lucien, Pierre
19/07/2024 LE CREN Marie, Thérèse LE DU
23/07/2024 PICARDA Louis, Marie
AOÛT
05/08/2024 DESSAUGE Jacques, Louis, Robert
16/08/2024 GUILLAUME Etiennette, Marie, Louise, Célina MAGUER
23/08/2024 GÉRARD Emilienne, Angèle CHEMINET
26/08/2024 GOURDIOL Lucie, Marie, Thérèse SAUTER
30/08/2024 CARRÉO Marie, Madeleine ZAPPOLI
SEPT.
14/09/2024 CADRAN Josette, Renée, Marie BOISSON
23/09/2024 GESTIN Eugénie, Marie
24/09/2024 KERAUDREN Anne, Marie LE LAN
28/09/2024 STER Marie, Albertine EHLINGER
OCTOBRE
02/10/2024 DUFAYEL Richard, Alexandre, Marcel
03/10/2024 LE JACQ Augustine MOREN
07/10/2024 ÉVENO Joséphine LE GUYADER
18/10/2024 VALENTIN Jean, Marcel
30/10/2024 AUDOUY Louis
31/10/2024 CARLAC Charles
NOV.
31/10/2024 ROBINEAU Marie, Madeleine JOSSE
10/11/2024 LE STANGUENNEC Christiane, Marie, Joséphine BERNARD

Transcriptions de décès

Décès hors commune

2023
20/11/2023 PETITPAS Jean, Paul, Louis, Lucien
12/12/2023 CORLER Joseph, Marcel
12/12/2023 LE ROUX Monique, Josette LALANDE
15/12/2023 CAMPY Colette, Laure DEROUEN

2024
JANVIER
03/01/2024 LE MOING Jean
08/01/2024 HERPE Joël
13/01/2024 GUILLEMOTO Thérèse, Annick LE ROUX
16/01/2024 GUYOMAR Léontine Suzanne
19/01/2024 LE DUIGOU Alain
FEV.-MARS AVRIL
04/02/2024 BOLMIER Yvette, Mariette CARLAC
04/03/2024 COUTELLER Corentin
14/03/2024 LE DOUR Robert Joseph
26/03/2024 JAMET Micheline, Marie, Louise LE SAUX
03/04/2024 LE ROUX Thérèse, Marie, Hélène BAHUON
MAI-JUIN
08/05/2024 CANÉVET Louise, Françoise SELMY
14/05/2024 LE GALL Jean Pierre
01/06/2024 GIQUEL Joseph, Marie
05/06/2024 EVANNO Emile, Jean
JUILLET
11/07/2024 BAILLERGEAU Pierre, Didier
18/07/2024 LE GACQ Georges
19/07/2024 LE POULICHET Rémi, André
21/07/2024 QUÉMENER Roger, Louis
SEPT.
12/09/2024 DRÉVAL Louis, Marie, Rémy
16/09/2024 JAMBOU Christophe, Jean, Joseph
26/09/2024 LOYER François, Louis
OCTOBRE
07/10/2024 DEJOUY Jacques, Maurice
07/10/2024 DONIAS Thérèse, Marie, Hélène DERRIEN
10/10/2024 PELLÉ Ginette, Odile, Ernestine CAURANT
31/10/2024 LE DUIGOU Lucien, Joseph
NOV.
11/11/2024 MERCIER Frédéric, Marie, Joseph
11/11/2024 BOIX Patricia, Jeanine SALA
16/11/2024 DENOYERS Nicole, Solange PERNET
19/11/2024 MERRIEN Marie, José LE DUIGOU

Vos élus vous informent

LES MARCHÉS

Place des Halles

Les mercredis matin :

1er, 15 et 29 janvier
5 et 19 février
5 et 19 mars
2, 16 et 30 avril
7 et 21 mai
4 et 18 juin
2, 16 et 30 juillet
6 et 20 août
3 et 17 septembre
1er, 15 et 29 octobre
5 et 19 novembre
3, 17 et 31 décembre

Village de Restalgon

MARCHÉ BIO
Tous les jeudis soir
de 16 h 30 à 19 h.

Des Nouveaux Professionnels sur la commune

Nous leur souhaitons une bonne installation !

- **Mercerie, Autour du fil** - 7, place Bellanger
- **Mist-Maker.com | Cigarettes Électroniques | CBD** - 6, rue des Cendres
- **Réouverture Le Fournil 1900**
  29, rue des Cendres
- **Changement de propriétaire du Elif Kebab**
  1, place Bellanger
- **Chiropracteur, Lacroix Amaury**
  Pôle santé - 96, rue de Saint-Fiacre
- **Peintre décorateur, L'instant de pose**
  LT Charpente, Menuiserie - 34, rue du Maréchal Leclerc
- **Art Création, menuisier** - 52, Lieu-dit Saint-Fiacre

Déménagement

- **La pharmacie** - 140, rue de Saint-Fiacre
- **Optique du Faouët** - 11, place Bellanger

LE REPAS DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2024 à 12 heures a eu lieu le traditionnel repas des aînés de la commune, comme chaque année, il s'est déroulé à la salle des fêtes.
151 faouëtais de plus de 75 ans ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette année encore, une armée de bénévoles a assuré le service en salle. Dans la bonne humeur, les invités ont pu déguster un apéritif servi à l'issu du discours du maire, puis le repas traiteur entrecoupé de chants et danses.

Deux personnes étaient à l'honneur : Maria Robin, née le 14 août 1923, au Croisty et André Lucas, né le 28 août 1926, au Faouët, les doyens présents au repas. Ces derniers ont reçu des fleurs et un panier garni.

Les personnes qui n'étaient pas présentes au repas recevront un colis de fin d'année, distribué par les élus de la Commune et du CCAS.

Deux nids de frelons asiatique qui se trouvaient dans le même cabanon et à distance de 5 m l'un de l'autre

MISTER FRELON

En 2024 : 12 nids primaires traités par l'élu référent, Monsieur Michel Le Goff, en charge de la lutte contre les frelons asiatiques et 25 nids secondaires par le professionnel agréé ont été détruits.

Nid primaire : souvent proche des habitations et à l'abri de cabanons, auvents, vérandas...
On peut piéger la reine en faisant tomber le nid dans un bocal ou le traiter avec un insecticide.
Tôt le matin ou tard le soir pour supprimer la reine. Toute destruction dans la journée peut s'avérer inutile car la reine ne se trouve pas à l'intérieur et pourra reconstruire un nid ailleurs.
Nid secondaire : ils doivent être traités par des professionnels pour des raisons de sécurité. La période s'étale de mai à mi-novembre. Après cette date, la destruction n'est pas justifiée car les frelons ont déjà quitté le nid.

En cas de découverte d'un nid de frelons, n'hésitez pas à **contacter la mairie au 02 97 23 07 68** qui préviendra le référent de la commune, qui effectuera le nécessaire.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Afin de contribuer à l'entretien de la commune, chacun est invité à participer à l'entretien des trottoirs devant son habitation (qu'on soit locataire ou propriétaire de son habitat). Le balayage, le nettoyage du trottoir et du caniveau ainsi que le désherbage sont des tâches incombant au propriétaire ou à son représentant ou à son locataire, d'une propriété jouxtant le domaine public, conformément à l'arrêté municipal 144-2016D du 2 novembre 2016.

ENTRETIEN DES TERRAINS PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

Que faire en présence d'un terrain non entretenu (en friche ou avec gravats) ?

Vérifié le 22 septembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre).

Un propriétaire est obligé d'entretenir son terrain. Si le terrain voisin du vôtre n'est pas entretenu, des recours existent. Les démarches à entreprendre diffèrent si vous connaissez le propriétaire de ce terrain ou non.

Vous connaissez le propriétaire

Si votre terrain est voisin d'un terrain non entretenu par son propriétaire, (en friches, encombré de détrituts, gravats, déchets de chantier,...), vous pouvez subir un préjudice.

Si le propriétaire n'agit pas et qu'un préjudice est causé à votre terrain, vous pouvez faire un recours auprès du tribunal.

Pour y mettre fin, adressez un courrier au propriétaire du terrain en lui demandant d'entretenir son terrain.

Vous pouvez également tenter une médiation, en faisant appel à un conciliateur de justice.

Par contre, si le terrain non entretenu est situé dans une zone d'habitation, ou à moins de 50 m d'une habitation, vous pouvez contacter le service communal d'Hygiène et de Santé de la mairie.

Le maire peut notifier au propriétaire du terrain par un arrêté, l'obligation d'exécuter à ses frais les travaux de remise en état de ce terrain, après mise en demeure.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain n'ont pas été réalisés, le maire peut faire procéder d'office à leurs exécutions aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

Un château et son fantôme le Diarnelez

Rolland BOUEXEL

Au printemps 1920, le peintre anglais Guy Wilthew se rend au château du Diarnelez dont l'imposante silhouette se découpe au-dessus des chaumières du village. Il y est reçu par Mademoiselle Marie-Anne François, la maîtresse du lieu, pour réaliser son portrait d'après nature [1]. Étrange coïncidence, l'artiste et son modèle mourront cette même année, à deux mois d'intervalle, le 23 mai pour le premier, le 23 juillet pour la seconde. Ce qui confère à l'œuvre l'ultime témoignage d'un talent à son apogée et d'une existence à son crépuscule.

Mademoiselle François était née le 6 juillet 1835 à Paimbœuf, de Charles Henri François, avoué à Nantes, et de Jeanne Cosnard. Au début des années 1860, le couple était entré en possession du château dont le propriétaire précédent fut le comte Gabriel de Lantivy de Kerveno [2]. Mademoiselle François eut une sœur cadette prénommée Odile, prématurément disparue en 1869, vers ses trente ans, entre fiançailles et mariage. Selon la tradition locale, son fantôme revint hanter le château pendant des décennies, provoquant des manifestations de toutes sortes, aussi inquiétantes les unes que les autre. Dans les allées du domaine, on croisait parfois la revenante chevauchant une petite monture à robe blanche. Et, à peine Mademoiselle François s'installait-elle au piano pour frapper les premières notes que des mains invisibles se joignaient aux siennes, que s'engageait alors une lutte avec la puissance invisible. « Je joue contre le démon, je dois jouer vite car il ne faut pas qu'il me domine ! », expliquait-elle aux témoins épouvantés par la scène.

Différents corps de métier intervenaient régulièrement pour l'entretien de la bâtisse : couvreurs, menuisiers, charpentiers, maçons… L'entrepreneur en maçonnerie Hervé s'était déplacé avec ses ouvriers le temps d'un chantier de plusieurs jours. Le premier soir, plutôt que de rentrer au Faouët distant de six kilomètres, lui et ses hommes décidèrent, d'un commun accord, de rester dormir dans une des nombreuses salles du château. À l'heure fatidique de minuit, ils furent tirés de leur premier sommeil par un tintamarre de tous les diables ! L'un des ouvriers, plus curieux qu'apeuré, s'enhardit à entrebâiller la porte de leur dortoir qui donnait sur un grand escalier de granit, juste le temps d'apercevoir avec stupeur une table dont les pieds s'articulaient comme les pattes d'un animal pour gravir les marches ! Même épreuve pour le menuisier Savary et ses ouvriers qui furent réveillés aussi en sursaut par des bruits de chaîne, des notes intempestives échappées du piano et une table en divagation dans un escalier. À chacune de ces manifestations de l'au-delà, Mademoiselle François faisait allumer un cierge et réciter des prières pour les âmes du purgatoire. Avertis de ces phénomènes, le maçon Moren et son équipe avaient jugé préférable de rentrer à pied en ville tous les soirs, malgré la fatigue de la journée !

Comme chaque dimanche matin, le boucher François Léna se rendait en char à banc au bourg du Saint vendre de la viande, du second choix destiné aux locaux pour le ragoût et le pot-au-feu. C'est dans l'ambiance chaleureuse du café Tanguy qu'avaient lieu les transactions, arrosées de quelques chopines. Sur le chemin du retour, à plus de midi, alors que l'attelage gravissait laborieusement la côte du Hellès, surgit du talus une silhouette féminine à la chevelure rousse et à la toilette chatoyante [3] qui vint s'agripper à la crinière du cheval. Celui-ci, paniqué, se lança dans une course que ne put refréner son maître, pourtant une force de la nature. En bon chrétien, François Léna eut le réflexe de se signer. L'apparition s'évanouit au sommet de la côte et la bête finit par retrouver son calme. Au café de Toul bahadaou (l'actuel Restalgon), François s'accorda une halte pour commander un fort afin de se remettre de ses émotions. La patronne, qui connaissait ses clients, ne manqua pas de lui demander ce qu'il pouvait bien avoir vu pour être aussi pâle ! Enfin rentré à la maison, il raconta ce qui lui était arrivé à sa femme qui fit cette réponse : « Je ne suis pas tenue de te croire mais je suis obligée de croire le cheval ! » En effet, celui-ci écumait encore dans l'écurie ! Quand François eut l'occasion de faire part de son aventure à la demoiselle, celle-ci reconnut sans hésiter sa sœur dans la description du spectre.

Par testament, Mademoiselle François léguait tous ses biens à la commune du Faouët, mais une clause impossible à respecter stipulait de ne couper aucun arbre ! Le maire de l'époque, Victor Robic, préféra donc décliner ce qu'il considérait comme un cadeau empoisonné. Ce fut à un cousin de la demoiselle, le colonel Juge, que l'héritage échut. Dès 1921, le domaine commença à être si bien démantelé que, peu d'années plus tard, le corps principal avait perdu ses tours et était devenu une annexe pour les agriculteurs du village. « La belle propriété sera utilisée comme bâtiments d'exploitation, le blé versé sur les beaux parquets, les pommes de terre mises à germer dans les pièces aux boiseries délicatement dessinées, le cidre et les betteraves entreposés dans les salles de réception », constatera à l'été 1972, avec une immense tristesse, le chroniqueur Kéranforest du quotidien *Le Télégramme*. Depuis des années déjà, les

villageois avaient pris l'habitude de veiller, lors des longues soirées d'hiver, dans la grande salle au rez-de-chaussée. On y disputait des parties de cartes après que chacun eut apporté son fagot pour alimenter un brasier à la mesure de la monumentale cheminée [4]. Une nuit, alors qu'on battait les cartes à une heure fort avancée, une tache de sang s'étala spontanément au beau milieu de la table de jeu. Le moment de stupeur passé, les participants se levèrent et rentrèrent à la maison sans demander leur reste !

Voilà, au travers de quelques exemples recueillis auprès de témoins presque tous disparus, les faits troublants dont ont été le théâtre les vieilles pierres du Diarnelez, abondamment démontées sans vergogne !

De nos jours, il ne subsiste du château qu'une aile qui a conservé belle allure et à propos de laquelle on peut reprendre de Brousmiche, dans son *Voyage dans le Finistère* autour de 1830, sa réflexion devant une belle ruine : « Le peu que l'on en voit suffit pour faire regretter sa destruction ».

(1) Tableau que l'artiste ramène à son atelier du Faouët pour y apporter les dernières touches. Mais le mal dont il souffre ne lui en laissera pas le temps. Quelques semaines après, Mademoiselle François disparaît à son tour et ne reverra donc jamais son portrait qui restera dans la famille de l'artiste.

(2) « Vers 1850, le domaine était possédé et habité par le comte Gabriel de Lantivy de Kerveno, qui s'y retira après une carrière bien remplie. Il avait été successivement page de l'empereur (comme tel, il avait eu les pieds gelés en Russie), préfet de la Corse et maître des requêtes au conseil d'État sous la Restauration, enfin consul général à Jérusalem et à Dublin. » (Colonel Juge)

(3) Lorsque Mademoiselle François évoquait devant des visiteurs la mémoire de sa sœur Odile, elle ouvrait une armoire dans laquelle était conservée sa riche garde-robe aux couleurs vives.

(4) À l'intérieur de laquelle trente-cinq adultes pouvaient tenir debout en se serrant.

Témoignages :

Anne Bégasse
Armelle Bourgoin-Wilthew
Méven Cadet
Maurice Cadou
Marie Ezvan
Henri Ferrec
Louis Guillemot
François Hallano
Marguerite Hervé
Suzanne Jaffré
François Léna
Laurent Léna
Dominique Le Guilchet
Daniel Le Meste
Thérèse Lucas
Marie-Louise Mérian
Yves Paulay
Marie-Thérèse et Jean-Rémy Poupon
Sidonie Poupon
François Rouillé
Henri Rouillé
Guy Saindrenan

Bibliographie :

Notes sur le Diarnelez, par le Colonel Juge. Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, 1924, Vannes.

Pierres et paysages, par Keranforest. Éditions *Le Télégramme*, 4ème trimestre 1973.

Morbihan. Cahiers de l'Umivem. Automne 1973.

Le Faouët et Gourin. Inventaire topographique. Imprimerie Nationale. Paris. 1975.

LE MUSÉE DU FAOUËT

UNE EXPOSITION MARQUANTE

Du 6 avril au 6 octobre 2024, le musée a mis en lumière un artiste méconnu, dont la production est entièrement dédiée à la Bretagne : Ernest Guérin (1887-1952). Un choix audacieux qui n'a pas manqué d'éveiller la curiosité du public et qui a attiré 17 449 visiteurs.
L'exposition réunissait 147 œuvres presque toutes issues de la même collection privée ! Elle offrait l'opportunité de découvrir un artiste en marge de tous les courants de la peinture bretonne et d'entrer dans un univers unique et onirique mis en valeur par une scénographie sobre et élégante. Le voyage au pays d'Ernest Guérin se racontait aussi à travers un catalogue d'exposition désormais épuisé.

UN LEGS EXCEPTIONNEL

Pour la troisième fois de son histoire, le Musée du Faouët a reçu un legs de tableaux. Fin 2023, l'étude de Maître Bazin, installée à Bannalec, annonce au Musée du Faouët que quinze œuvres lui étaient léguées par Marthe et Maurice Le Gaillard, collectionneurs de peintres bretons. Heureuse nouvelle mais aussi tristesse d'apprendre le décès de ce couple si charmant et attachant qui ne manquait pas un vernissage d'exposition au Musée du Faouët, tout comme au Musée du Pont-Aven, qui a également été désigné légataire de quinze autres tableaux de leur collection.
Les œuvres du legs au musée du Faouët sont signées Jean-Bertrand Pégot-Ogier (4 tableaux), Adolphe Beaufrère (5 tableaux), Pierre de Belay (4 tableaux), Étienne Bouillé (1 tableau) et Louis-Marie Désiré-Lucas (1 tableau). La valeur totale s'élève à 79 100 €.
Le souvenir de Marthe et Marcel Le Gaillard perdurera dans les salles du Musée du Faouët et du Musée de Pont-Aven, deux lieux qu'ils aimaient tant.

Pierre de BELAY (1890-1947),
Plage avec parasols. Gouache - 40 x 51 cm.
Legs du couple Le Gaillard.

Marthe et Maurice
Le Gaillard

LES AUTRES ACQUISITIONS

Outre le legs, la commission scientifique régionale des collections des Musées de France a également donné son accord pour :
- l'achat de 2 œuvres (Joseph-Félix Bouchor et Gabriel Girodon),
- le don de 2 tableaux (Germain David-Nillet et Oscar Chauvaux)
- le don de 5 œuvres achetées par l'association des Amis du musée du Faouët.

Germain DAVID-NILLET (1861-1932).
Vieil homme assis sur un muret, place plantée,
Le Faouët, vers 1932. Fusain, pastel et rehauts de craie blanche sur papier, 59 x 72 cm. Don d'un particulier résidant au Faouët, décembre 2023.

... tout comme les loupes, l'objet indispensable pour apprécier les détails des œuvres d'E. Guérin.

PROCHAINE EXPOSITION :
du 5 AVRIL au 5 OCTOBRE 2025
Marguerite Raffray (1907-2004) et André Wilder (1871-1965) « Regards croisés de deux peintres paysagistes en Bretagne ».

Adhérez aux Amis du Musée du Faouët :
https://amisdumuseedufaouet.blogspot.com/

Le cinéma Ellé, cinéma associatif, propose 5 à 6 séances par semaine du jeudi au lundi soir. Une séance supplémentaire est programmée le dimanche après-midi en hiver (d'octobre à mai).

Pendant les vacances scolaires la programmation habituelle est complétée par des séances le matin pour le très jeune public et l'après-midi à destination du jeune public et des familles. C'est ainsi que sont proposés deux grands rendez-vous : Cinéfilous pendant les vacances de la Toussaint et le Cinéfestival Écran56 pendant les vacances d'hiver.

Tout au long de l'année, le cinéma s'attache à proposer une programmation en cherchant un équilibre entre films "grand public" et films "art et essai". Courts métrages, documentaires, films patrimoine sont régulièrement programmés afin de faire découvrir toute la diversité du cinéma aux spectateurs.

Du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 le cinéma a programmé 428 séances et a enregistré 11077 entrées. Voici le top 3 des films sur cette période :

- *Un p'tit truc en plus* : 1 114 entrées
- *Le comte de Monte Cristo* : 406 entrées
- *Vice Versa 2* (animation) : 365 entrées.

Focus sur les séances scolaires

Le cinéma intervient tout au long de l'année auprès des établissements scolaires du secteur.

Plusieurs dispositifs d'éducation à l'image sont proposés : "Cinécole" et École et cinéma" pour les écoles maternelles et primaires et "Collège au cinéma" et "Cinécollège" pour les collèges. Ces dispositifs permettent aux scolaires de venir 3 fois au cinéma pendant l'année. Le cycle "Cinéma Européen" donne l'occasion aux collégiens de visionner des films en VO (anglais, allemand et espagnol).

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2023-2024 le cinéma a organisé 30 séances scolaires et a accueilli plus de 1 300 scolaires.

Contact : cinema-elle@orange.fr
Site : http://cinema.elle.free.fr

Culture

LA MÉDIATHÈQUE

HORAIRES Mardi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h et 13h-17h
Jeudi : 9h-12h (14h-17h pendant les vacances scolaires)
Samedi : 9h-12h et 13h-17h

Bilan 2024

La médiathèque est ravie de voir sa fréquentation augmenter cette année encore. De nombreux ateliers, expositions et animations ont, une nouvelle fois, été mis en place. Rappelons-nous du spectacle petite enfance avec la **Compagnie Toutouic « Les petits bonheurs »** qui a attiré un grand nombre d'enfants et leurs parents ou encore les **ateliers modelage et peinture de Laetitia Le Cagnec et Audrey Rambascher**, mais aussi **l'exposition sur le pardon de Sainte-Barbe en 1900 par Roland Bouexel**. De nouvelles idées ont également été programmées comme les initiations à la sophrologie, à la réflexologie et à l'hypnose avec Émilie Bonin et Mélanie Arguillat

Les animations créatives dirigées par Karen Le Dréan connaissent un beau succès. Que ce soit après la séance de lecture « heure du conte » ou lors d'une matinée spécialement dédiée à cette activité, les enfants et leurs familles répondent toujours présents et en redemandent. Aussi, **Rachel Errot**, responsable remplaçante pendant plusieurs mois à la médiathèque, a créé différents partenariats pour mettre en place un **atelier de dessins ou des rencontres autour de la bande dessinée japonaise : manga**.

Atelier Halloween.

Rachel ERROT et Ingrid, stagiaire, en pleine préparation de l'atelier Manga.

Atelier photophore insecte.

Projets 2025

Public Jeunesse : création du Prix des jeunes lecteurs de la médiathèque avec deux parties distinctes : les 3-5 ans et les 6-10 ans.
Le principe ? Rien de plus simple : Alexandra Le Padan et Karen Le Dréan ont sélectionné 5 livres par catégorie. Chaque participant emprunte la pochette complète, prend le temps de lire les documents seuls ou accompagnés ; puis lors du retour de la pochette à la médiathèque, les petits lecteurs en herbe glisse dans l'urne créée à cet effet, l'image de couverture du livre qu'il a plébiscitée.

Tout public : création d'une animation « Biblio créative » où, à travers une lecture, un objet choisi ou une thématique définie, chacun peut librement s'exprimer et notamment exprimer son ressenti ou les émotions que ces éléments lui procurent. À méditer !

Vous avez envie de partager votre passion ou de faire découvrir une discipline autour de vous, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la médiathèque pour proposer une animation en adéquation avec ses fonctions.

Renseignements auprès de la médiathèque :
au 02 97 23 15 39 *ou*
par mail : mediatheque@lefaouet.fr

Associations

Il était une fois dans le lieu-dit Coat en Haie au Faouët (56), une charmante petite ville rurale située en centre Bretagne, trois amis qui se retrouvaient très souvent devant un (petit) verre pour refaire le monde... Un certain soir de novembre 2019, les trois inséparables qui, certes, n'ont pas le même âge, mais les mêmes valeurs, ont pour projet de dynamiser leur patelin et fédérer toutes les générations. Le Festi'Coat a ainsi vu le jour !!!

1re édition : **La création de l'association s'officialise le 2 février 2022**. L'équipage organisateur est composé de 9 membres, tous amis et voisins, avec à sa barre le président d'Honneur Lili. Une édition incroyable sur une journée avec plus de 1 000 entrées payantes, plus de 100 bénévoles qui ont contribué à une réussite totale de l'événement. Partie de rien, cette association a retroussé ses manches pour financer ce projet. La brasserie Tri Martolod, fidèle partenaire du Festi'Coat, a brassé exclusivement une bière pour l'association qui a été vendue à pas moins de 15 000 bouteilles. Plus de 50 partenaires ont cru en ce projet et nous ont soutenu pour le côté matériel et financier.

2e édition : nous avons gardé le même format de la première année sur une seule journée. Les bénévoles toujours plus nombreux ont continué à nous suivre dans ce projet. Sans compter sur une des grandes forces du Festi'Coat. Nos partenaires ont doublé en seulement une année !!! Ils étaient cette fois plus de 100 à être les bâtisseurs de ce festival. La deuxième édition, on ne va pas se le cacher, a été un peu plus compliquée avec beaucoup d'événements à cette date, un manque de festivaliers et une certaine frustration pour n'avoir pas été récompensés de tous les efforts fournis. Vous ne le savez peut-être pas, mais au Festi'Coat, on ne lâche rien !!!

3e édition : L'équipe organisatrice a pris une grosse décision pour l'année 2024. Prendre la responsabilité de changer de cap : une programmation plus connue, une date avancée au mois de juin, un festival sur deux jours, un moyen de paiement dématérialisé (Cashless) + de 200 bénévoles, et beaucoup d'autres choses ! Nos fidèles et nouveaux partenaires au nombre de 125 ont été encore une fois incroyables, et ont permis au Festi'Coat de gagner ce pari très osé. Alors oui, il y aura bien une quatrième édition !

4e édition : L'envie est tellement forte pour cette équipe qu'elle a décidé de continuer à faire vivre son territoire. Nous travaillons depuis plusieurs mois pour préparer cette nouvelle édition que l'on souhaite dans la même configuration que celle de 2024. Ce prochain événement, nous souhaitons le faire évoluer à notre manière, à notre rythme et surtout avec nos valeurs qui sont restées intactes depuis sa création. La nouvelle programmation démarre très bien et sera dévoilée tout au long de l'année.

Le Festi'Coat en dehors du festival : Elle veut fédérer, donner des sourires à toutes les générations et être actrice à travers la culture. Elle organise des événements aussi hors festival. Le Festi'Coat a aussi un lien très fort avec ses aînés. Elle souhaite leur donner la possibilité de se changer les idées en organisant un après-midi festif, exclusivement pour les personnes résidant dans toutes les structures spécialisées de Roi Morvan Communauté, soit 12 établissements. Un moment tellement intense, émouvant, magique que de voir nos anciens tous heureux.

Le Bagad Marionig Bro ar Faoued, à la croisée des régions culturelles de l'Aven, du pays Pourleth et de la Montagne, a été crée en 1980 à l'initiative de MM. Lucien KERJEAN et Manu LE TOULLEC.

Le nom de Marionig est emprunté à Marie-Louise Tromel, plus connue sous le nom de Marion du Faouët. Notre héroïne du XVIII[e] siècle, cheffe d'une bande de voleurs, refusait de verser le sang. Elle est entrée dans la légende. Notre costume s'inspire de la mode vestimentaire en cours à cette époque.

Le Bagad Marionig, toujours à la recherche de nouvelles recrues, novices ou expérimentées, assure l'apprentissage et le perfectionnement en cornemuse, bombarde et percussions diverses, de musiciens de tous âges. Les cours sont dispensés par des professeurs de musique bretonne de notre fédération ou par des musiciens du groupe. Le Bagad compose et réalise lui-même les arrangements de son répertoire. Il se présente chaque année au concours national des bagadou, et depuis 2015 évolue en troisième catégorie dans un système qui en comporte cinq.

Cette dernière saison, en plus des prestations dans de grands festivals, une attention particulière a été portée aux animations locales. Ainsi, nous nous sommes présenté plusieurs fois dans des écoles du secteur, à des cérémonies ou des festivités à but caritatif.

À compter de cette année, le Bagad noue un partenariat avec l'école du Brugou au Faouët, dans le cadre du projet « Percu Bagad » visant à initier les jeunes élèves à la rythmique.

La saison qui s'annonce sera celle d'un certain renouveau puisque nous poursuivons le projet d'inclure dans nos rangs certains instruments, cuivres, clavier ou autres, qui ne sont habituellement pas destinés aux bagads. Ce projet devrait aboutir en 2025 à une représentation exceptionnelle à l'occasion de nos 45 ans.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas, venez nous rejoindre…

HYPERLINK «mailto:bagad.marionig@gmail.com»bagad.marionig@gmail.com

Cfestif
Association Culturelle & Festive
Association Loi 1901 immatriculée au Registre des Associations sous N°A-4-NYHSLDC8X2

Animé par les membres de Cfestif, La Ferme du Miné est un nouvel espace associatif, convivial et ouvert à tous. Un lieu dédié aux rencontres, aux brassages d'idées, à la création et surtout à la diffusion d'une culture locale diversifiée et vivante.

L'opportunité pour des artistes souvent isolés de s'exprimer, de se réunir afin de partager leurs passions et leur compétences en toute liberté.

Musique, bien sûr, mais aussi danse, théâtre, conte, arts plastiques, expos… et plus, si affinités !

NOS PROJETS EN COURS :

- Des concerts et autres événements musicaux, bals, festou deiz …
- L'instauration d'une soirée « scène ouverte » mensuelle
- Des soirées à thème, par exemple Cultures du monde (musique et gastronomie d'un pays) Karaoké, Ciné-club, Jeux de société…
- La création d'ateliers Théâtre, musiques, proposez vos idées et vos envies…

Quelques bonnes raisons d'adhérer à l'association Cfestif ? Contribuer à cette aventure en nous donnant les moyens de nos ambitions.
Et pourquoi ne pas vous investir davantage et rejoindre l'équipe ? Nous avons tous besoin de vos talents, de vos initiatives, ainsi que de votre énergie pour aller de l'avant !

La Ferme du Miné, Rons Guelen,
Route de Gourin 56320 Le Faouët
Contact cecile.cfestif@gmail.com

CHORALE LA MARION DU FAOUËT

La Chorale La Marion du Faouët : une Harmonie au cœur du Pays Breton.

Depuis plusieurs années, la Chorale La Marion du Faouët fait résonner les voix et les cœurs au sein de notre région, apportant avec elle des moments de partage et de convivialité autour de la musique chorale. Fondée par des passionnés du chant choral, elle a su évoluer pour devenir une belle chorale, fédérant des chanteurs amateurs issus de divers horizons.

UN RÉPERTOIRE VARIÉ ET ACCESSIBLE À TOUS

La Marion se distingue par la richesse et la diversité de son répertoire, naviguant entre chants traditionnels, morceaux classiques et contemporains. Sous la direction artistique de Julie LEROUX, la chorale explore des œuvres d'une grande variété, allant des chants sacrés aux chansons populaires, sans jamais perdre de vue sa mission première : faire découvrir la beauté du chant choral à un large public.

UN ANCRAGE FORT DANS LA VIE LOCALE

La Chorale La Marion du Faouët se produit régulièrement lors de concerts, et rencontres inter-chorales. Elle est également présente lors des manifestations de solidarité, chantant pour diverses causes sociales et humanitaires. "notamment pour l'association L'ARMC (L'Aide à la Recherche des Maladies du Cerveau). La musique est un langage universel, et nous sommes fiers de pouvoir la partager avec notre public.

DES PROJETS TOURNÉS VERS L'AVENIR

Forte de son succès, la Marion continue de recruter de nouveaux membres. Chanter au sein de la chorale, c'est rejoindre une famille musicale, où chacun trouve sa place, qu'il soit novice ou choriste expérimenté. Nous cherchons toujours à nous renouveler, Que ce soit en élargissant notre répertoire ou en initiant des collaborations avec d'autres chorales, comme celle de l'Iroise avec qui nous chanterons prochainement à Plouzané.

UN APPEL À LA DÉCOUVERTE

La Chorale La Marion du Faouët invite chaleureusement les amateurs de chant à venir découvrir l'ambiance conviviale de ses répétitions hebdomadaires. Rejoindre notre chorale, c'est bien plus que chanter, c'est aussi faire partie d'une aventure humaine, tissée d'amitié et de solidarité.
Pour plus d'informations sur les prochaines répétitions ou pour rejoindre la chorale, n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts : Françoise au 06 67 10 61 51
Gérard au 06 89 64 55 15

LE COMITÉ DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINT-JEAN

Le comité de sauvegarde de la chapelle Saint-Jean ressort d'une année creuse du fait d'un programme très allégé par manque de bénévoles. Nous espérons redonner vie à la fête de quartier, son repas annuel ainsi que son feu traditionnel pour 2025. L'objectif de l'an dernier était d'installer l'électricité, c'est chose faite ! Enfin ! Nous remercions pour cela la mairie du Faouët ainsi que la fidélité des bénévoles qui n'ont jamais perdu espoir de voir un jour ce site éclairé. Par ailleurs, des devis ont été établis afin de rénover la toiture de la chapelle, nous sommes optimistes et aimerions pouvoir vous la présenter le week-end du 5 et 6 juillet 2025, jours de fêtes. Pour 2025, nous espérons la venue de nouveaux bénévoles et nous comptons sur la fidélité de ceux déjà présents pour que la fête continue et que le patrimoine de ce petit village persiste.

Vous pouvez nous contacter par mail :
comite.saint.jean.56@gmail.com.
ou par voie postale :
Restaurant le 769 Ty Cravic 56320 le Faouët.
Ou venir nous rencontrer dès le mois de mars,
un numéro de téléphone pourra ensuite
vous être communiqué.

DANSERIEN AN ELLÉ

Cours de danses bretonnes les mercredis et vendredis. Un après-midi dansant a lieu le 1[er] dimanche de janvier, un fest-noz en juin, et le dernier en novembre. Trois de nos adhérents ont figuré dans un reportage tourné par la journaliste Marie Halopeau sur le site de Sainte-Barbe. Celui-ci sera diffusé sur Arte. Une belle expérience.

INAM HANDBALL

Créée depuis 1997, l'association de l'INAM Handball compte à ce jour plus de 100 licenciés. Le club possède actuellement 6 équipes jeunes engagées en compétition : une équipe -11 mixte, une équipe -11 filles, deux équipes -13 gars, une équipe -13 filles et une équipe -15 filles. Les équipes séniors gars évoluent en D1 et D2 et s'entraînent tous les vendredis soir à la salle du Faouët à partir de 20 h 30.

Du côté loisirs, il y a une catégorie baby hand (à partir de 3 ans), une école de hand (-9 ans) qui participent aux différents plateaux proposés et une équipe loisirs s'entraîne tous les lundis soir à partir de 19 h à la salle du Faouët.

LES ENTRAÎNEMENTS :

- **Les baby et écoles de hand** : de 18 h à 19 h le lundi à la salle du Faouët / le jeudi à la salle de Guiscriff.
- **L'équipe -11 filles** : le lundi de 17 h à 18 h et le jeudi de 17 h 30 à19 h.
- **Les équipes -13 filles et -15 filles** : le mardi de 18 h à 19 h 30 et le vendredi de 17 h 30 à 19 h.
- **L'équipe -13 gars** : le mercredi de 17 h 30 à 19 h et le vendredi de 19 h à 20 h 30.

Le week-end, c'est match, souvent à la salle du Faouët, l'INAM organise parfois des matchs à Guiscriff. Les annonces se font principalement sur la page facebook du club.

Le premier samedi des vacances scolaires, un petit rituel s'installe et les équipes du club se retrouvent pour célébrer le handball, les vacances et organisent des petits match amicaux en mixant les niveaux. Vous êtes les bienvenus !

L'INAM propose différentes animations tout au long de l'année (loto, vente de saucissons, repas à emporter, hand fluo,...) pour aider à son financement. Le prochain événement sera un tournoi de Hand Fluo à la salle du Faouët pendant les vacances de février. Viendra ensuite un loto courant mars à Guiscriff.

Nous aimerions beaucoup recréer une équipe senior féminine l'an prochain. Il y aura normalement assez de gars pour remonter une équipe -15 masculine.

Mais sans attendre, il est possible d'intégrer les équipes tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir faire des essais. Le sport est un dépassement de soi. Le sport est une école de vie.

Contacts : Cédric LEFÈVRE au 06 58 69 83 02
Yannick FRANCOIS au 07 77 08 42 43
mail : 5356012@ffhandball.net

LES CYCLOS RANDONNEURS DU PAYS FAOUËTAIS

Affilié à la FFV (Fédération Française de Vélo), Le club des Cyclos randonneurs du pays Faouëtais a pour vocation de réunir tous les passionnés de cyclisme de la région Faouëtaise. Dans un esprit convivial celui-ci propose deux sorties hebdomadaires, le mercredi et le dimanche. Lors de ces sorties, des groupes sont effectués afin de permettre le choix entre une pratique cyclosportive ou cyclotouriste. Les itinéraires proposent des allures et des distances différentes pour permettre la participation du plus grand nombre.

Les cyclos Faouëtais participent aux randonnées organisées par les clubs voisins. Ils participent à l'animation locale en organisant annuellement deux randonnées cyclistes :

- **Le « TRO BRO FAOUËT »** qui se déroule en juin a réuni un peloton de 137 cyclistes.
- **La « Randonnée des feuilles mortes »** organisée dans le cadre des fêtes du rosaire a été quant à elle victime d'une météo incertaine.

Des brevets cyclistes de 100 et 200 km sont proposés aux adhérents, ceux-ci ont suscité une bonne mobilisation.

Outre les sorties hebdomadaires, des séjours sont proposés aux adhérents. C'est ainsi qu'en 2024 un séjour de trois jours a été organisé dans le Finistère nord à Plougasnou, commune du littoral qui s'ouvre sur les baies de Morlaix et de Trébeurden. De Roscoff à Lannion en passant par Saint-Jean-du-Doigt, Plestin-les-Grèves, les cyclos ont découvert de nouveaux horizons.

Site du Club : https://cyclosfaouetais.fr/

CLUB SPORTIF FAOUËTAIS DE TENNIS DE TABLE

La saison 2023-2024 a été synonyme de développement pour le Club sportif Faouëtais de Tennis de table :

29 journées de compétitions pour les jeunes, en individuel ou en équipes, la plupart couronnées de succès pour nos pongistes ; stage de perfectionnement pour les jeunes en février ; participation de 4 licenciés à une formation technique « initiateur de club » ; mise en place de sorties avec les licenciés et leurs familles et mise en place d'animations telles que « **ping en famille** », **goûters thématiques** pour les jeunes...

Les résultats sportifs, le travail de communication régulier, la satisfaction de nos licenciés et la vitrine qu'a eu notre sport lors des Jeux Olympiques cet été ont eu un impact direct sur l'augmentation du nombre de licences enregistrées à la rentrée. Pour y faire face, nous avons légèrement augmenté la durée des **entraînements adultes le mardi soir de 19 h 30 à 21 h 30** et surtout nous avons créé **deux groupes jeunes le mercredi : les confirmés se retrouvent de 14 h à 15 h 30 et les débutants de 15 h 30 à 17 h**.

Pour épauler Didier Viale, Loïc Garlan et Virginie Mastin dans l'encadrement, certains jeunes confirmés sont maintenant présents pour transmettre aux débutants les gestes techniques et l'envie de progresser. De plus, des animations internes et des stages de perfectionnement vont continuer à ponctuer la saison. Pour ce qui est de la compétition, Open jeunes, championnat jeunes par équipes, inter-clubs, circuits jeunes, critérium, et championnat vétérans en individuel sont inscrits dans le calendrier. Certaines rencontres se font à domicile. Pour connaître les dates et suivre l'actualité du club, n'hésitez pas à consulter la page Facebook.

Renseignements sur place aux heures d'ouverture
ou auprès de Loïc Garlan : 06 71 32 19 13
ou tennisdetable.lefaouet@gmail.com
https://www.facebook.com/tennisdetablefaouetais

MARCHER ET DÉCOUVRIR

L'association de randonnée pédestre "Marcher et découvrir" du Faouët, organise chaque semaine plusieurs randonnées :
• Le mercredi, une rando de 4 km ou de 8 km.
• Le vendredi, une rando d'environ 12 km.
Les rendez-vous ont toujours lieu à 13 h 30 :
• le vendredi à la salle polyvalente du Faouët,
• le mercredi au bas du parking de Carrefour Market au Faouët.
Nous organisons des randonnées sur le Faouët et ses environs, plusieurs fois dans l'année nous faisons des déplacements en car sur une journée.

Cotisation pour la saison : 25 €.

Renseignements auprès de Paul HERVÉ au 06 08 27 27 21 ou par mail : paul.herve44@gmail.com

LES CHEMINS DE RANDONNÉE DU FAOUËT

Remerciements à l'association de VTT du Faouët qui a réalisé un pont romain entre Leinlosten et Kerforch (sur le chemin de randonnée) avec l'aide des Services techniques, en quelques jours, nommé par l'équipe « ***Paveziou*** » soit pavé en breton.

Cet ouvrage vient faciliter le passage des randonneurs, des vététistes et des cavaliers.

À cette occasion, le chemin de randonnée a été remis en état sur 200 mètres environ.

Exemple d'embâcle que nous trouvons très souvent.

Avant

Après

L'AAPPMA ENTENTE DU HAUT ELLÉ

L'AAPPMA EHE (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques Entente du Haut Ellé) est une association locale ayant pour territoire d'action un secteur partant de la commune de Locunolé au sud jusqu'à Plouray au nord. Les rivières et cours d'eau y sont riches en biodiversité.

Une de ses missions est la préservation des milieux aquatiques et la surveillance de ses atteintes comme les pollutions et les destructions de zones humides.

Nous œuvrons également à la gestion de la ripisylve par de l'entretien régulier. Bénévolement, les chemins d'accès sont nettoyés ainsi que le lit des cours d'eau qui le nécessitent. Les tempêtes successives ne nous aident pas.

Si nous voulons que perdure la présence sur notre territoire du saumon Atlantique (Salmo salar) et de la lamproie marine (Petromyzon marinus) par exemple, la restauration des lieux de reproduction des populations piscicoles et des agnates est très importante, nonobstant les atteintes subies en mer par ces espèces migratrices.

Les plans d'eau de Priziac, Langonnet, Plouray et de l'Abbaye de Langonnet font également partie de notre périmètre d'action.

Contact: aappma.ehe@orange.fr

CLUB VTT DU PAYS FAOUËTAIS

Le club de VTT du Pays Faouëtais n'a pas démérité tout au long de cette année. En effet la fin d'année 2023 avait été marquée par la tempête Ciaran qui a occasionné de gros dégâts sur l'ensemble des chemins de randonnée et nécessité plus de 230 heures de travail aux bénévoles du club pour dégager l'ensemble des chemins avec l'aide des Services techniques de la ville et des clubs de Marche et de Trail.

Un peu plus tard, un second coup de vent a fait tomber de nombreux arbres fragilisés par la tempête ! Là encore les vététistes ont répondu présent afin de garantir un usage sécurisé des chemins pour tous les pratiquants, sportifs et promeneurs.

La rando annuelle début mai aura été un succès comme tous les ans, suivie d'un **séjour dans le Lot dans le cadre de la Maxi Verte** (rencontre nationale de vététistes) pour neuf d'entre nous pour représenter la commune du Faouët et relever un beau challenge : **plus de 260 km en 4 jours avec un dénivelé positif de 6 000 mètres** !

« Pont ar Lenn », pont romain entre Kerforc'h et Leinlosten.

Septembre a été un mois bien chargé entre nos participations dans les randos des communes voisines et diverses réalisations comme **un petit pont entre Sainte-Barbe et Villeneuve Barrégant**, et surtout l'aménagement d'un **pont en pierre et pavés entre les hameaux de Kerforc'h et Leinlosten** pour franchir un petit cours d'eau. L'absence de pont sur ce petit ruisseau obligeait les usagers, randonneurs et riverain en tracteur, à passer à gué détériorant ainsi le lit du ruisseau et sa rive. Il était donc important et urgent de régler ce problème tant d'un point de vue randonnée que du coté écologique. Ce nouveau pont attire de nombreux randonneurs, une remarque unanime concernant cette réalisation : « magnifique, superbe ! ». **Quand on réalise un aménagement, il est impératif de prendre en compte l'ensemble des usagers : pédestres, trailers, vététistes, cavaliers et attelages, mais aussi les contraintes des riverains**. Sa réalisation aura nécessité un peu moins de 5 jours de travail avec des équipes de 7 à 8 personnes. Tous les matériaux sont issus du « ré-usage ».

Contact : VTT du pays Faouëtais, 11, route de Lorient - Le Faouët Jean-Marc GIGUELAY : 06 84 44 45 90

L'ASSOCIATION DU TRAIT BRETON

l'Association du Trait Breton Faouëtais participe à des animations au sein de notre commune autour du thème du cheval et de vieux métiers de notre patrimoine, avec la réalisation de la **fête du cheval le 3 août 2025, le bal du 14 juillet 2025, conjointement avec la municipalité l'organisation du marché de Noël sur la place des Halles du Faouët avec spectacle pyrotechnique, projection d'un conte de Noël le 22 décembre 2024.**

L'Association fonctionne grâce à l'engagement d'un bureau présidé par Jean-Luc Cardiet et Romain Hochet vice-président et aux nombreux bénévoles que nous remercions vivement pour leur engagement.

La fête du cheval s'est tenue au stade de Kéroza le 4 août 2024 avec : des spectacles équestres présentés par la Compagnie de Nathalie Pujol (voltige) ; des animations avec le Bagad de Carhaix ; des Chants Marin ; une démonstration de dressage de chevaux de trait par la compagnie de LOUDÉAC ; une sculpture sur bois à la tronçonneuse (tête de chevreuil réalisée dans la journée) ; une foire à la volaille ; un artisan cordelier ; batteuse de moisson à l'ancienne ; etc...

FITNESS

Durant cette nouvelle année sportive notre nouveau coach Quentin vous propose 3 disciplines, ouvert à tous :

- le renforcement musculaire
- le stretching
- circuit training

Les cours se font en roulement le lundi de 19 h à 20 h à la salle de gym du Faouët.

Contact : 06 14 22 93 93

LE FAOUËT GYMNASTIQUE

Notre club de gym, LE FAOUËT GYMNASTIQUE, est un club dynamique qui propose des activités en lien avec la gymnastique.

La gymnastique est une discipline complète qui permet de développer la force, la souplesse, la coordination et la concentration.

Les cours sont assurés par une professionnelle diplômée d'État soutenue par des bénévoles.

Notre club propose des cours adaptés à tous les niveaux, du débutant à l'expert ; et à tout âge de la baby gym à la gym douce.

Notre club est mixte et accueille les adhérents suivant leur niveau et leur âge : chez les plus petits, nous proposons de la découverte et de la motricité grâce au matériel adapté, puis nous évoluons avec l'âge pour accéder à la pratique de la gymnastique sur les différents agrès.

Enfin nous proposons également plusieurs cours pour adultes avec du fitness, des exercices de musculation, du step, etc.

Notre club de gym comprend aussi de nombreuses gymnastes qui concourent lors de compétitions départementales, régionales et nationales. Nous arrivons à représenter le centre bretagne lors de championnats de France. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous sommes présents sur les réseaux sociaux si vous souhaitez avoir un aperçu de notre quotidien.

Ci-dessus une photo représentant la fête de la gym qui a lieu chaque année, le dernier samedi du mois de juin.

UTL (Université du Temps Libre)

Cyber sécurité, cyber espace sont pour vous des objets mystérieux ?

Comment le cheval est il passé d'animal de trait à animal domestique au même titre que le chat ou le chien ? Peut-on parler de cheval civilisateur ?

Les nouvelles routes de la soie ? L'originalité et l'avenir du territoire breton ?

Vous souhaitez en savoir plus sur les phénomènes migratoires dans l'histoire ?

Toutes ces questions vous intéressent ? Alors n'hésitez plus, adhérez à l'Université du Temps Libre (UTL) des 3 rivières qui vous propose un cycle de 12 conférences sur ces sujets et bien d'autres !

L'UTL vous propose également dans son ciné club une sélection de films autour d'un thème. Cette année : l'école au cinéma.

Pour ceux qui souhaiteraient approfondir une question technique ou scientifique dans l'air du temps, l'atelier histoire des sciences et des techniques devrait vous donner satisfaction. Cette année seront par exemple traités les sujets suivants : l'électricité, les fusées, la propulsion navale. Au total 5 à 6 sujets sont proposés.

L'UTL, c'est aussi des sorties à la journée et un grand voyage d'une semaine (cette année la Croatie) pour découvrir le Monde.

Encore deux raisons pour rejoindre l'UTL : c'est vous qui, en participant aux commissions, êtes acteurs de la programmation des conférences, des films, des sorties etc... Enfin c'est l'opportunité de rencontrer des gens et pourquoi pas de nouer de nouvelles amitiés.

Vous l'avez compris, l'UTL c'est une ouverture sur le monde, c'est assouvir sa curiosité, c'est exercer son esprit critique et c'est faire de belles rencontres.

Alors à bientôt !

Consulter notre site web :
http.utltroisrivieres.bzhd.fr
Par téléphone au 02 98 09 28 50
ou 06 31 96 44 37

L'ASSOCIATION DE DON DU SANG DU FAOUËT

L'équipe de la Maison du Don était présente à l'opération de don du sang du Faouët le 27 septembre dernier.

L'Association de Don du Sang du Faouët, constituée de 11 bénévoles et présidée par Patrick CARRIO, soutient l'Établissement Français du Sang (national).

Chaque opération de don du Sang, environ toutes les huit semaines, a lieu à la salle polyvalente. Pour ce, une équipe se déplace de La maison du Don de Lorient, avec des infirmiers. En amont, les bénévoles locaux informent les habitants, du Faouët et de plusieurs communes voisines, de l'opération de collecte à venir, par des affichages, articles de presse, réseaux sociaux...

La dernière opération, le 27 septembre dernier, a attiré plus de 70 donneurs, des Faouëtais et non-Faouëtais, dont 3 % venus sans rendez-vous. 10 % étaient de nouveaux candidats au don, 42 % des habitués.

Pour une organisation plus facile et un respect des horaires prévus, **il est recommandé de s'inscrire sur le site** donde-sang.efs.sante.fr. Ainsi, vous pourrez choisir le créneau horaire qui vous convient le mieux, et l'EFS prévoir le nombre de dons au regard des places prévues.

Quand il se présente, le potentiel donneur est invité à remplir un questionnaire et passer une rapide visite médicale. En effet, des conditions sont requises pour donner son sang, pour la sécurité de tous, donneurs et receveurs : ne pas avoir subi de transfusion, pas de diabète, opération ou piercing ou tatouage récents, cancer, traitement lourd, hypertension, grossesse en cours, ou encore un taux de fer insuffisant... Il est aussi nécessaire d'avoir au moins 18 ans et moins de 71 ans, et de respecter un délai minimum de huit semaines entre chaque don, trois mois pour les femmes.

480 ml de sang sont prélevés à chaque donneur, un don peut sauver trois vies. Après le don, une collation est servie par les bénévoles.

Outre le sang, l'EFS appelle à donner son plasma, qui permet, entre autres, de soigner des grands brûlés, des hémophiles, des personnes en réanimation ou en déficit immunitaire, de fabriquer des médicaments vitaux pour des patients atteints de cancer... Il en manque en France, qui doit en conséquence en acheter aux États-Unis. Le don de plasma est possible tous les 15 jours, mais il faut se rendre à la Maison du don à Lorient pour le faire. Il faut répondre aux mêmes conditions sanitaires que pour le don du sang, sauf la limite d'âge, qui est 66 ans.

Afin de faciliter le don de plasma, un groupe Whatsapp a été créé, ainsi qu'un compte Facebook : Le Faouët don de plasma. Ils permettent aux candidats au don d'organiser un covoiturage.

Donner son sang permet de sauver des vies, un jour c'est peut-être vous qui serez sauvé grâce à des donneurs ! C'est un acte de bénévolat et de solidarité.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations Faouëtaises s'est déroulé le samedi 7 septembre dernier de 10h à 13h à la halles des sports du Faouët.
Etaient présentes de nombreuses associations sportives, culturelles et caritatives afin de renseigner et présenter leur association au public.
La modification des horaires cette année a permis aux associations d'être présentes sur d'autres sites de Roi Morvan communauté touchant potentiellement plus de monde.
L'ensemble des associations étaient satisfaites de cette rencontre, qui a permis l'adhésion de très nombreux adhérents touchant également les communes environnantes.
Ce forum est la vitrine associative de notre commune. Il montre l'engagement de tous nos bénévoles afin de veiller à l'éducation sportive et artistique de nos enfants. Les adultes ne sont pas en reste, une multitude d'associations proposent leurs services allant de la remise en forme ou le maintien des capacités physiques, à la détente par le biais du chant, de la danse, des activités de bien-être et artistiques...

www.lefaouet.fr

Pensez au site Internet qui recense les événements associatifs de la commune dans son agenda ainsi que l'annuaire des associations locales ! Plus de 50 associations diverses et variées.

Expression des élus municipaux

Renouveau Citoyen

Alors que prenons à cœur de participer à la vie communale et d'apporter nos contributions aux projets de l'équipe municipale, et bien que les échanges avec monsieur le maire et l'essentiel du Conseil municipal restent cordiaux, nous déplorons être peu entendus. Les conseils municipaux ainsi que les commissions préalables, sont des chambres d'enregistrement au cours desquelles nous sont présentées des décisions.

À l'heure où nous écrivons ces mots, début novembre, plusieurs sujets nous préoccupent :

L'avenir du Centre hospitalier du Faouët, pour lequel, malgré les promesses, l'arrivée de médecins et le maintien des équipes en effectif suffisant ne se fait pas. Les 10 lits du service de médecine fermés en début d'année faute de médecin ne sont pas rouverts. Aussi, alors que le projet de rénovation du bâtiment par le Groupement Hospitalier Bretagne Sud était acté, il a été annulé sans explication.

L'amputation de son voisin, le foyer résidence des Asphodèles pour un nouvel établissement à peine plus grand, va contribuer à fragiliser le pôle médical et constituer une friche abandonnée. Nous aurions préféré une réhabilitation et une extension de ce foyer et que soit conservé le dernier espace foncier disponible en cœur de ville pour d'autres projets.

Les travaux de réfection des routes communales sont nécessaires, de nombreuses routes passantes en ont bien besoin. Cependant nous nous étonnons des choix faits, par exemple la transformation du chemin carrossable de Parc Charles en route bitumée ne nous semble pas justifiée, d'autant que son usage est limité à quelques riverains. Dans le même registre, nous déplorons la destruction du patrimoine qu'était la dernière voie bombée pavée de la commune, rue de l'Église.

Le fonctionnement du Camping-Car Park nous est présenté comme très satisfaisant, nous attendons avec impatience et comme promis la réouverture d'un vrai camping ouvert à tous.

Suite à la tempête Ciaran, et vu l'augmentation des risques climatiques, nous avions alerté la municipalité sur l'importance d'avoir un Plan Communal de Sauvegarde qui permet d'organiser et de planifier le rôle de chacun, de prioriser les urgences et d'informer la population. À ce jour nous n'en avons aucune connaissance.

Le désengagement général de l'État s'illustre localement. Nous avons été informés conjointement par la commune et la gendarmerie d'un projet d'installation de caméras sur la commune qui permettrait de pallier au manque d'effectifs des forces de l'ordre. Si nous déplorons les actes délictueux, les caméras ne feront que déplacer les problèmes. Est-on dans un climat d'insécurité tel qu'il faille une dizaine de caméras en centre-ville ? Cette nouvelle dépense conséquente ne nous semble pas prioritaire dans un climat d'insécurité financière.

En effet, nous nous inquiétons des baisses annoncées des dotations financières de l'État et de leurs répercussions sur le budget communal. Comme chaque citoyen pourrait le faire, depuis début 2024 nous sollicitons l'accès aux comptes de la commune, en vain. Nous nous interrogeons sur les raisons de ce manque de transparence.

Par contre, l'activité associative et commerciale continue de faire l'attractivité de notre commune. Nous nous réjouissons de la création de la nouvelle association des commerçants et nous essaierons, à notre niveau, de lui apporter notre aide et notre soutien.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Alain Pendu, Erwan Le Corre, Claude Péron, Mikaela Pendu

Contact : renouveau.citoyen56@gmail.com

SDIS 56
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE & DE SECOURS

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ELLÉ au Faouët

cherche de nouveaux volontaires pour venir enrichir ses rangs. Vous avez plus de 18 ans, vous avez du temps et des disponibilités en journée, vous aimez l'esprit d'équipe et le contact humain, vous voulez être acteur de votre sécurité et de celle des autres. Vous voulez vivre un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de votre métier ou de vos études tout en tenant compte de votre vie de famille.

En 2021,
12 % d'accidents de circulation
7 % d'opérations diverses
6 % d'incendies

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du Centre de secours Le Faouët.

Chef de centre :
Emmanuel Le Guyader
06 88 09 85 53
eleguyader@sdis56.fr

Infos diverses

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

La commune, depuis le 2 octobre 2023, accueille un nouvel ASVP, qui vient occuper ce poste vacant sur la commune. Cet agent polyvalent, adjoint au directeur des Services techniques, a également parmi ses missions, la gestion technique des salles municipales ainsi que le marché.

Petit rappel sur le rôle d'ASVP :
En France, un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) est un agent municipal. Les ASVP doivent être agréés par le procureur de la République et prêter serment devant un tribunal judiciaire pour pouvoir agir seuls sur la voie publique.
Agents communaux autres que les policiers municipaux, que les gardes champêtres, appelés à exercer des missions très limitées de police sur la voie publique. Pour verbaliser, ils doivent obligatoirement être, à la demande du maire, agréés par le procureur de la République et assermentés par le juge du tribunal judiciaire.

Ils ont compétence pour constater par procès-verbal, toutes les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules.
De plus, au travers de l'article L. 1312-1 du code de la santé publique leurs attributions sont également étendues à la constatation de certaines infractions en matière de santé publique (jet de mégots ou de détritus, épanchement d'urine, crachats).

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Personnel de la cantine, la garderie et l'école maternelle, avec M. le Maire et M^me^ RAYER, adjointe au maire, prise lors de la réunion de préparation de la rentrée.

De gauche à droite : Myria SIGNOL, Solenn ROBIC, Laurence PETIT, Lydia GAURIN, Nathalie LAURENT, Marie METZINGER, Nelly LE TREUST, Christian FAIVRET, Laurence LEROY et M^me^ Yvonne RAYER, adjointe aux affaires scolaires.

Les nouveautés de cette année scolaire 2024 :

• Une 2ème classe bilingue CP-Grande Section.
Et le changement des horaires de l'école publique du Brugou : 8 h 45 à 12 h et 13 h 45 à 16 h 30.
• La facturation de la garderie scolaire se fera par le service comptable de la mairie d'après les pointages sur tablette de la responsable (tout comme le restaurant scolaire).
• Les tarifs des services de garderie et du restaurant scolaire.

Pour le restaurant scolaire, la Commune fonctionne en partenariat avec le prestataire de service ARMONYS RESTAURATION, qui élabore les menus, en respectant les règles nutritionnelles en vigueur, prépare les commandes, et le personnel qui prépare les plats sur place et sert les enfants de maternelles et primaires.
Pour respecter la loi EGALIM, la commune fait appel à des fournisseurs locaux si possible, et propose des repas végétariens et des plats biologiques.
Un objectif vers lequel la commune continue à tendre est la diminution des déchets et la réduction du gaspillage alimentaire.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le prix du repas sera fixé selon le quotient familial à :

Tranche	Quotient familial	Tarif
1	-700 €	0,90€
2	De 701€ à 1.000€	1,00€
3	De 1.001€ à 1.500 €	2,50€

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

le matin : de 7h15 à 8h45
le soir : de 16h30 à 19h

2024-2025	Matin	Soir
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	**0,74€/jour**	**1,07€/jour**
Maternelle ou Primaire		

Une pénalité de 20 € sera appliquée lorsque les parents viendront chercher leurs enfants après l'heure de la fermeture de la garderie du soir (à partir du 3ème retard constaté)

Infos diverses

DESKIÑ BREZHONEG D'AN DUD DEUET

Ouzhpenn 30.000 den a vez o teskiñ brezhoneg bep bloaz, eus ar re vihan d'an oadourien. Tud a bep seurt a fell dezho deskiñ ur yezh hag a laka Breizh da vezañ dibar hag a zo ul liamm kreñv etre an holl. Muioc'h-mui a dadoù hag a vammoù a ziviz deskiñ brezhoneg da-heul o bugale a zo e hentadoù divyezhek peurgetket. Evit se ez eus da choaz : kentelioù-noz, kentelioù war an deiz, kentelioù d'an daoulamm, stummadurioù stank 6 pe 9 miz pad hag un nevezenti er bloaz-mañ : ur savenn emzeskiñ digoust zo evit kregiñ ganti : DESKETA. Pa vo echu o stummadur gant an dud deuet e c'hellint lakaat o anv da briziañ o live yezh dre un Diplom Stad, an Diplom Barregezh Yezh (DBY) ha dre se e vo talvoudekaet o barregezh nevez, da vont war marc'had al labour da skouer.

APPRENDRE LE BRETON À L'ÂGE ADULTE

La langue bretonne compte plus de 30 000 apprenants, jeunes et adultes. Venus de tous horizons, ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société. Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants inscrits en filière bilingue. Pour cela, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, formules accélérées, stages intensifs de 6 ou 9 mois et une nouveauté cette année : la plateforme gratuite d'auto-apprentissage DESKETA vient d'être lancée pour faire ses premiers pas en breton.

À l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Evit gouzout hiroc'h / Pour plus d'informations :
02 51 82 48 35 / opab@opab.bzh
Plateforme d'autoapprentissage : https://desketa.bzh/

Roi Morvan Communauté

SERVICE DÉCHETS

RÉCAP' : MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS

Les horaires de mise à disposition des composteurs au Centre technique des Déchets ont été modifiés. Depuis le 1er juillet 2024, **vous pouvez retirer votre composteur sans rendez-vous les mardis de 9 h à 12 h et les jeudis de 13 h à 16 h, hors jours fériés.** Pour venir en dehors de ces horaires, il vous faut prendre rendez-vous auprès de Léa Dénès.

Les tarifs et modalités restes inchangés :
- 1er composteur depuis 2006 à 4 € pour le 320 L ou 8 € pour le 560 L.
- 2nd composteur depuis 2006 à 44 € pour le 320 L ou 64 € pour le 560 L.
- Fournir un justificatif de domicile et règlement par chèque uniquement.

NOUVEAU : INAUGURATION DE SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Dans le cadre de la mise en place du tri à la source des biodéchets sur le territoire, les sites de compostage partagé sont une solution écologique et économique pour celles et ceux ne pouvant composter chez eux. **Au cours de l'année 2024, trois sites de compostage partagé ont été mis en place :**

- Roudouallec, à proximité de la salle polyvalente, rue de Guiscriff, inauguré le 2 septembre 2024.
- Lanvénégen, à côté de l'air de jeux pour enfants, place de la Résistance, inauguré le 5 octobre 2024.
- Saint-Tugdual, à côté des jardins partagés, rue du Sabotier, inauguré le 18 octobre 2024.
Un 4ème site sera inauguré à Kernascléden, à côté de la mairie, rue de Brissac, le 8 janvier 2025 à 10h avec une permanence de mise à disposition de bioseau d'une heure.

Pour faciliter le geste d'apport, un bioseau est mis à disposition par foyer à la signature d'une charte d'engagement. À la signature, chaque usager s'engage à respecter les consignes sur place, la propreté du site, le matériel et les usagers. Il est possible de venir chercher un bioseau lors des permanences au Centre Technique des Déchets.

À VENIR : FORMATIONS D'INITIATION AU COMPOSTAGE ET PERMANENCES DANS LES COMMUNES

Des formations gratuites et ouvertes à tous-tes les habitants-es de RMCom sur inscription et des permanences de mise à disposition de composteurs ont lieu dans les communes de la collectivité. À l'issue des formations, les particuliers peuvent repartir avec leur premier composteur du foyer gratuitement.

Les dates et lieux sont disponibles sur les sites Internet et Facebook de la collectivité et des communes. Lien vers le site Internet de RMCom : https://rmcom.bzh/les-animations-pour-reduire-nos-dechets

À la suite des formations proposées, 184 foyers ont été formés aux bases du compostage et 107 composteurs ont été mis à disposition gratuitement de janvier à fin octobre 2024. Au total 374 composteurs ont été mis à disposition.

TRUCS ET ASTUCES : LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

Pour que tout se passe bien, certains gestes sont primordiaux lors du processus de compostage.

- L'aération : les organismes ont besoin d'oxygène pour respirer. Or, sans brassage, celui-ci s'épuise avec le temps et les organismes quittent le compost pour survivre. Il est donc conseillé de brasser le compost sur 15-20 cm de profondeur une fois par semaine, tant que des apports y sont effectués.

- L'équilibre de l'humidité : Les biodéchets provenant de la cuisine sont majoritairement humides et l'excès d'humidité vient obstruer les chemins d'aération créés par le brassage. À l'inverse, un excès de matières sèches va ralentir, voir arrêter, le processus de compostage. C'est pourquoi il est recommandé de respecter l'équilibre suivant pour les apports : 2/3 de matières humides et 1/3 de matières sèches.

- La diversification des apports afin de préserver l'équilibre au sein du compost.

Pour toutes informations relatives au compostage, contacter le Service Déchets Ménagers au : 02 97 23 71 02

SERVICE ÉCONOMIE

UNE NOUVELLE STRATÉGIE EN MATIÈRE DE FONCIER ET D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

De par ses compétences, Roi Morvan Communauté accompagne les professionnels et porteurs de projets dans la recherche d'une implantation sur Le Faouët et les 20 autres communes du territoire, quelle que soit l'activité : commerce, artisanat, service, industrie... La collectivité a également en charge la gestion, la création et l'aménagement des zones d'activités du territoire.

Depuis la **loi Climat et Résilience** votée en 2021, fixant un objectif de « **zéro artificialisation nette » d'ici 2050** pour tous les territoires, l'ensemble des collectivités territoriales ont été amenées à penser autrement l'aménagement de leur territoire, l'offre foncière et immobilière à destination d'activités économiques, l'accompagnement à l'implantation des entreprises et porteurs de projets.

Cette loi, qui vise à préserver les espaces naturels et agricoles, contraint les territoires à limiter fortement l'étalement urbain des villes/villages et la construction de nouvelles Zones d'activités économiques (ZAE).

C'est dans ce contexte que Roi Morvan Communauté s'est engagée dans un programme d'actions visant à valoriser les Zones d'activités existantes, optimiser le foncier économique, redonner vie au locaux professionnels vacants et donner une visibilité sur les opportunités d'implantation sur le territoire.

FONCIER : LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

Requalifier les espaces obsolètes : lancement des travaux sur la ZAE de Pont-Min.

Afin d'assurer le bon fonctionnement et l'attractivité des 17 ZAE du territoire, RMCom a mis en place un programme de valorisation avec, comme priorité, la remise en état des espaces les plus détériorés et obsolètes.

« Peau neuve » pour la ZAE de Pont-Min : après les travaux de réfection du réseau d'adduction d'eau potable, réalisés à l'automne par Eau du Morbihan, RMCom poursuivra en 2025 avec la réfection de la voirie, l'aménagement de cheminements doux et la création d'une aire de covoiturage. Ce projet est également l'opportunité d'échanger avec les entreprises installées sur la ZAE, autour des questions de mobilité, de desserte, de rénovation des bâtiments, d'économies d'énergie, d'optimisation du foncier... afin de faire face aux enjeux actuels.

DENSIFIER LES ZAE POUR LIMITER LA CONSOMMATION DE FONCIER

La Communauté de communes est particulièrement vigilante sur la surface des bâtiments que souhaitent construire les entreprises, lors de la vente d'un terrain en ZAE.

C'est ainsi que la vente récente d'un lot sur la ZAE de Kernot-Vihan à la Société Méliarenne Investissement s'est concrétisée. La Menuiserie Méliarenne, à l'étroit dans ses locaux au centre-ville, a dû faire évoluer son projet, pour répondre au critère de densité. Le bâtiment, en cours de construction, comprendra 3 cellules : la première accueillera l'activité de l'entreprise de menuiserie, la seconde sera proposée à la location pour une autre activité artisanale, et enfin 200 m² de bureaux seront également proposés à la location. Les travaux devraient prendre fin au premier trimestre 2025, pour une installation immédiate.

IMMOBILIER : REDONNER VIE AUX LOCAUX VACANTS OU SOUS-OCCUPÉS

La bourse de locaux est un outil mis en place par RMCom, pour identifier les locaux disponibles sur le second marché sur l'ensemble du territoire (sur les ZAE, en centre-ville...). Une mise en relation entre les propriétaires et les créateurs et dirigeants d'entreprises est ensuite effectuée gratuitement.

Vous cherchez un terrain, un entrepôt, un commerce ou des bureaux pour y implanter votre entreprise ?

Vous êtes propriétaire d'un local d'activité vacant ou votre entreprise n'utilise pas ses locaux en totalité (atelier, entrepôt, commerce, bureaux...) ? Quelle que soit sa taille, même petite, il pourra répondre à la diversité des demandes reçues par Roi Morvan Communauté !

N'hésitez pas à contacter le service Développement économique :
economie@rmcom.bzh - 02 97 23 44 57
www.rmcom.bzh

Pensez au site Internet de la commune Le Faouët AR FAOUED

www.lefaouet.fr

Dynamique et enrichi de nombreux services, avec notamment une colonne de recherche en un clic, il s'affirme comme un outil indispensable pour s'informer sur la vie de la commune mais aussi effectuer certaines démarches administratives en ligne.

On y trouve de nombreuses informations sur l'actualité !

La mise à jour est effectuée régulièrement par les agents administratifs de la mairie. Ce site est autant destiné aux Faouëtais qu'aux personnes extérieures souhaitant en savoir plus sur la commune.

À découvrir sur **www.lefaouet.fr**

Pour les associations, n'hésitez pas à nous communiquer vos actualités par l'onglet dédié.

Vos contacts

Mairie LE FAOUËT
9, rue Victor Robic - **02 97 23 07 68**
www.lefaouet.fr
Lundi au vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h30
Samedi : 9h à 12h

LES ÉLUS
M. FAIVRET, Maire :
du lundi au vendredi toute la journée sur rendez-vous - 02 97 23 07 68
Lundi : M. LINCY (affaires sociales) de 10h à 12h
Mardi : M^me^ LE GUENIC (sports, loisirs, associations) de 14h à 15h30
Mercredi : M^me^ RAYER (finances, affaires scolaires, culture) de 10h à 12h
Jeudi : M^me^ LENA (personnel communal, patrimoine) de 10h à 12h
Vendredi : M. LE NY (urbanisme, communication, environnement) de 14h à 16h
Samedi : M. CARDIET (travaux, voirie, assainissement) de 10h à 12h

Médiathèque
Accès Wifi - 02 97 23 15 39
Mardi :14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 13h à 17h
Jeudi : 9h à 12h
de14h à 17h pendant les vac. scolaires
Samedi : 9h à 12h et 13h à 17h

Déchèterie
02 97 23 16 65 ou 02 97 23 71 01
Du 1^er^ avril au 30 octobre
Lundi au vendredi : 14h à 18h30
Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h30
Du 1^er^ novembre au 31 mars :
fermeture à 17h30 du lundi au samedi

Centre aquatique communautaire Kan an Dour - Le Faouët
02 97 34 19 70

Économie-Agriculture : 02 97 23 44 57
Tourisme-Culture-Patrimoine :
06 84 24 39 70
Affaires sociales : 02 97 23 36 98
Transport Scolaire : 02 97 23 36 96
Environnement - Eau : 02 97 23 36 94
SPANC : 02 97 23 36 95 ou 02 97 23 39 59
Aménagement-Urbanisme : 02 97 23 94 16
Enfance et jeunesse : 02 97 23 20 19
Micro-crèche : 02 97 23 25 94
Déchets ménagers : 02 97 23 71 01
Récup'r : 02 97 23 65 45
Chantier nature et patrimoine :
06 75 48 44 51
Mobilité habitat : 02 97 23 36 96

CPAM (Sécurité sociale)
3646 ou 08 20 25 56 10
LORIENT : lundi au vendredi 8h30 à 12h30 sans RDV et 13h30 à 17h sur RDV
PONTIVY : lundi au vendredi 9h à 12h sans RDV et 13h30 à 17h sur RDV

Espace Autonomie Santé Centre Ouest
CMS – 365, rue de Saint-Fiacre
02 97 25 35 37
Les 1^er^ et 3^ème^ lundis du mois : 9h15 à 12h15

Croix Rouge - Ancienne école Sacré Cœur, entrée rue de Saint-Fiacre
02 97 23 61 12 ou 06 06 49 86 92
Mercredi : 14h à 16h
Samedi : 9h30 à 11h30

Secours Catholique
1, bis rue de Quimper - 06 42 62 53 21
Les 1^er^ mardis du mois - 14h à 16h

Restos du Cœur
Rue des Menettes (sous la salle multi-activités)
02 97 23 11 02
Un jeudi sur 2 : 9h30 à 11h30

Aide à domicile :
- **ADMR :** 02 97 34 26 44
- **GCSMS Dorn Ha Dorn :** 02 97 23 65 26

Conciliateur de justice
En mairie sur RDV - 02 97 23 07 68
Les 2^ème^ jeudis du mois : 10h à 17h30

Centre d'accès au droit
En mairie – 2^ème^ bureau à droite
02 97 27 39 63
Les mardis sur RDV de 9h à 12h

CAUE (Conseil architectural aux particuliers) : 02 97 54 17 35

Architecte des Bâtiments de France
Maison France Services
14, rue Joseph Perez - Guémené-sur-Scorff
02 97 23 94 16 (RMCom service Urbanisme)

CARSAT
39 60 d'un fixe ou 09 71 10 39 60
Bâtiment derrière la mairie
Un mardi par mois sur RDV

FNATH
Bâtiment derrière la mairie
Les 2^ème^ jeudis du mois : 11h15 à 12h

Mission locale
Bâtiment derrière la mairie, sur RDV
02 98 99 15 80 ou 02 97 23 14 71

France Services
Bâtiment derrière la mairie
Uniquement sur RDV - 06 83 98 68 47
Lundi : 9h à 12h et 14h à 16h30
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

SOLIHA
Bâtiment derrière la mairie
02 97 40 96 96
Les 3^ème^ jeudis du mois : 10h à 12h

ADIL 56
0 820 201 203 ou 02 97 47 02 30
Les 1^er^ mardis de février, avril, juin, sept, nov.
SUR RDV - En mairie : 14h à 17h
Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h